

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICA COMMODITIES-EXPERTISE SARL » en abrégé « AFC-EXPERTISE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CARREFOUR PETRO-IVOIRE, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/08/2025, et enregistrés le 10/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICA COMMODITIES-EXPERTISE SARL » en abrégé « AFC-EXPERTISE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'ETRANGER :

- CONSULTING
- EXPERTISE
- CONSEILS
- NEGOCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
CARREFOUR PETRO-IVOIRE, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M SYLLA MAMADI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06103 du 11/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75337/GTCA/RC/2025 du 11/12/2025

